

Tarif forfaitaire de base (frais d'inscription et de sanctuaires, programme, pension complète ...)

Hébergement en hôtel tout confort 150,00 € = + .....00 €

Hébergement en structure d'accueil 110,00 € = + .....00 €

(Sanitaires dans le couloir – chambre de 1 à 4 personnes)

J'accepte de partager ma chambre avec : .....

Supplément chambre individuelle (places limitées et sous réserve de disponibilités à la confirmation)

- en hôtel tout confort 50,00 € = + .....00 €

- en structure d'accueil 30,00 € = + .....00 €

TOTAL = + .....00 €

Merci de bien vouloir verser un acompte de **50,00€** à l'inscription à l'ordre de : **BIPEL**

**27 B, boulevard Solférino, 35000 RENNES - FRANCE**

**Solde à payer pour le 31 août 2010.**

**Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> juin 2010**

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente sur le site [www.bipel.com](http://www.bipel.com), ainsi que des conditions particulières de ventes ci-dessous,



Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»,

Licence 035950007

Le tarif forfaitaire de base comprend :

- les frais d'inscriptions de la rencontre,
- les frais de sanctuaire et de programme,
- le **logement** et la **pension complète** à Lourdes en hôtel ou en structure collective sur la base d'une chambre à partager, du dîner du premier jour (15/10/10) au déjeuner du dernier jour (17/10/10).

Le tarif forfaitaire de base ne comprend pas:

- les boissons,
- les pourboires,
- et toutes les dépenses à caractère personnel.

Pour les personnes résidant en France et désirant souscrire à l'assurance annulation, celle-ci couvrira les frais d'annulation mentionnés ci-dessous en cas de force majeure : maladie (sur présentation d'un certificat médical), de décès de vous-même de votre conjoint d'ascendants ou descendants, d'incendie ou dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux. Pour les personnes désireuses de souscrire à cette assurance annulation, merci de bien vouloir prendre des renseignements auprès de l'agence BIPEL (27 B, Boulevard Solférino, 35000 Rennes).

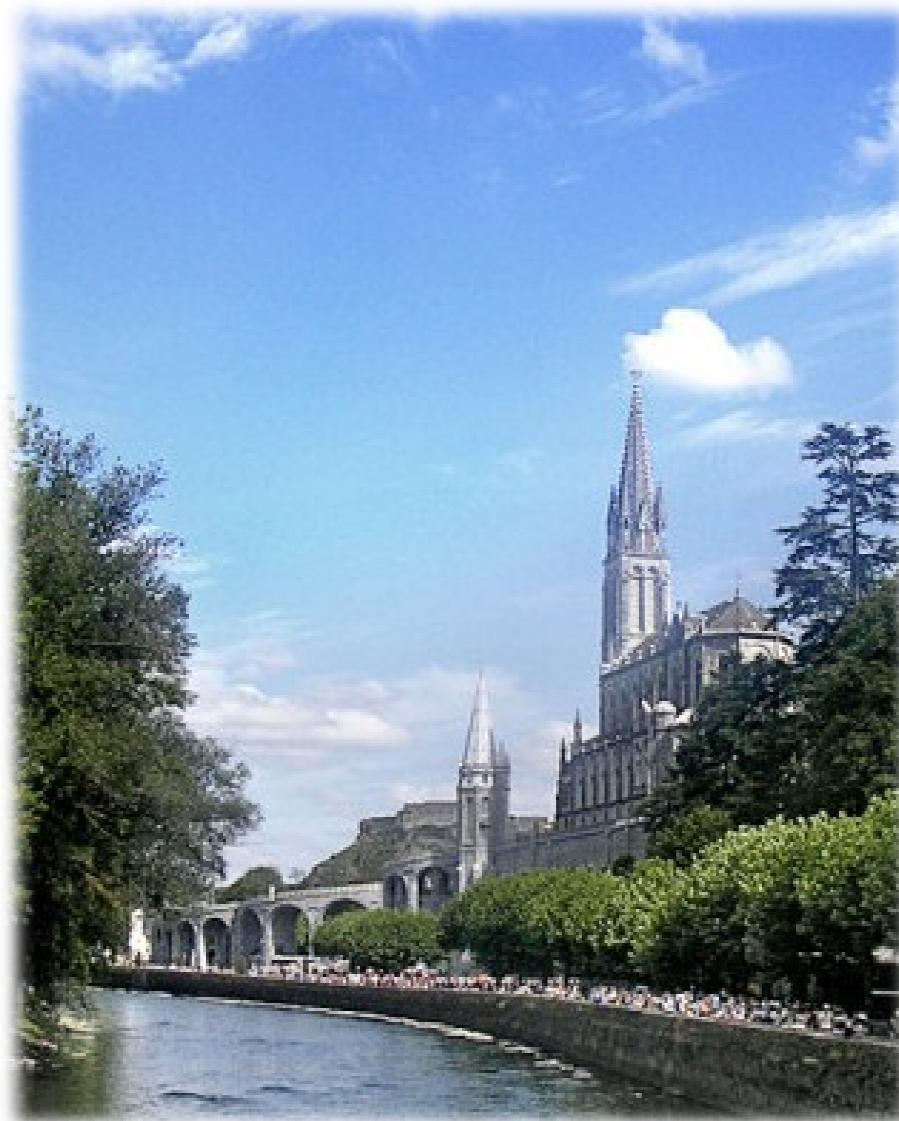
Je souhaite recevoir un exemplaire des conditions générales et particulières de ventes

#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (cf site [www.bipel.com](http://www.bipel.com)). Toute annulation doit être **notifiée par lettre**. Un montant forfaitaire de 40,00 € sera retenu pour les droits d'inscription. Les versements effectués par le pèlerin pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date de l'annulation. Si l'annulation intervient :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage,
- entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total du voyage,
- entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant total du voyage,
- à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90% du montant total du voyage,
- le jour du départ, il sera retenu 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.



## Première Rencontre Pèlerinage des Instituts Séculiers d'Europe

### LOURDES

Du 15 au 17 octobre 2010

